

Mairie de
LESPINASSE

N° 90 . 5 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COPIE

L'an mil neuf cent quatre vingt dix
Le cinq mai à dix heures trent

OBJET :

Prise en charge
du V.R.D du
Lotissement
"Le Champ St Jean"

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de

M

Étaient présents :

MM ROSELL Michel, BREX Christian, BILLIERES
Christian, CARRIERE Charles, PELLIZARI Paul, VIDAL René,
CARPENTIER Georges, ROQUES Claude, SENTENAC Delphine, DI
LUZIO Albertine, FLANDRIN Gérard, FERNANDEZ Michèle,
GERARDUZZI Louis,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : excusés

MM BREX Christian, FERNANDEZ Michèle

M BILLIERES Christian a été élu secrétaire.

DATE DE CONVOCATION

25.04.90

DATE D'AFFICHAGE

25.04.90

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRÉSENTS 13

VOTANTS 13

Conformément aux dispositions prévues par l'arrêté municipal du 29 janvier 1990 relatif à l'enquête publique V.R.D du Lotissement "Le Champ de Saint Jean" et après avis du commissaire enquêteur, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la prise en charge de ce lotissement.

Où l'exposé de son président, le Conseil Municipal de Lespinasse décide la prise en charge du V.R.D du Lotissement "Le Champ de Saint Jean".

Donne pouvoir à Monsieur ROSELL et Monsieur BREX pour signer ensemble ou séparément tous les actes afférents à cette affaire notamment les espaces communs qui doivent être cédés à la commune au franc symbolique d'une superficie de 1858 m².

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

